

La Division scolaire franco-manitobaine fait un appel de candidatures pour le poste suivant :

**Analyste du comportement  
Service aux élèves**

8 heures par jour – lundi au vendredi  
Employé de 10 mois – mi-août à la fin juin

**Poste permanent**

Travaillant au bureau divisionnaire et dans les écoles de la Division, l'analyste du comportement se préoccupe de l'application systématique des principes et techniques d'apprentissage afin d'évaluer et d'améliorer le comportement des élèves pour les aider à fonctionner sur tous les plans. Il/elle travaille en collaboration avec les équipes scolaires pour favoriser le développement des élèves par la réalisation d'évaluations et par la préparation et l'encadrement de plan de traitement efficace.

Conditions d'emploi :

- Posséder une maîtrise avec une spécialisation en psychologie – analyse appliquée du comportement (AAC)
- Détenir une certification à jour du *Board Certified Behaviour Analyste* (BCBA) ou en cours d'obtention
- Avoir de l'expérience de travail auprès des enfants ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme ou d'autres déficiences développementales
- Avoir de l'expérience de l'élaboration d'une intervention comportementale préventive
- Avoir de l'expérience dans le domaine scientifique de l'analyse appliquée du comportement
- Avoir de l'expérience auprès des enfants d'âge scolaire dans un cadre pédagogique
- Avoir de l'expérience auprès des élèves ayant des problèmes de comportements et des besoins exceptionnels
- Avoir la capacité de communiquer en français et en anglais à l'oral et à l'écrit
- Comprendre et mettre en application la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP) et la loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP)
- Participation à des activités continues de perfectionnement du leadership professionnel pour améliorer la pratique clinique
- Adhérer à la philosophie de l'inclusion
- Promouvoir la mission et les valeurs de la DSFM et de la communauté scolaire
- Avoir un permis de conduire valide et l'accès à un véhicule sécuritaire

Échelle salariale : selon l'échelle salariale des Conditions de travail

L'entrée en fonction se fera le 15 août 2022.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en français et trois (3) noms de référence avant **16 h, le 20 mai 2022** à :

**Monsieur Daniel Preteau**

Directeur des Services aux élèves  
Division scolaire franco-manitobaine  
1263, chemin Dawson  
Lorette (Manitoba) R5K 0S1

Courriel : [daniel.preteau@dsfm.mb.ca](mailto:daniel.preteau@dsfm.mb.ca)

Téléphone : 878-4424, poste 3650    Télécopieur : 878-9413

La Division scolaire franco-manitobaine se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacles aux personnes qui ont des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des mesures d'adaptation à tout stade du processus de recrutement. Pour faire demande en confidentialité, envoyez un courriel au Service des ressources humaines : [ressources.humaines@dsfm.mb.ca](mailto:ressources.humaines@dsfm.mb.ca) afin qu'il soit possible de prendre les dispositions nécessaires. N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre l'originale d'une vérification du casier judiciaire appelé à travailler auprès des personnes vulnérables et l'originale d'une vérification du registre concernant les mauvais traitements récents de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste. Les coûts associés aux vérifications sont la responsabilité du candidat retenu.

**Numéro du poste: 06-CDT-21**